



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org

DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CSA-SD DU 15 FEVRIER 2024

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

L'École est une fois de plus soumise à des turbulences importantes.

Une nouvelle ministre a été nommée dans le cadre d'un remaniement qui ne parvient pas à masquer la recherche de remèdes miracles à la politique désastreuse d'un président de la République.

Ce dernier et son gouvernement veulent amuser l'opinion publique avec des contre-feux qui occupent l'espace médiatique : tenues uniques, contrôle des écrans, Marseillaise, théâtre obligatoire, ... Mais tout cela, c'est pour mieux éviter d'aborder les problèmes de fond.

L'École publique manque de moyens, les conditions de travail y sont dégradées à tous les niveaux et le ministère se focalise sur des objets sans intérêt et détourne au passage de sa destination légitime l'argent public. Là où, d'un côté, on rappelle les règles de rigueur budgétaire, on constate qu'elles n'existent pas quand il s'agit de satisfaire des lubies présidentielles, comme la tenue unique cofinancée par l'état.

Et, plus grave encore, la parole politique est discréditée. Il est annoncé que les moyens seront là pour mettre en place le projet du « choc des savoirs » mais, dans les faits, tous les éléments qui nous remontent des territoires et des établissements montrent que les moyens nécessaires n'y sont pas. Une fois de plus, on théâtralise un scénario idéal

sur la place publique alors que, derrière le rideau, on contraint les vrais acteurs à s'épuiser pour tenter l'impossible.

L'UNSA Éducation est profondément opposée à ce projet, qui n'est d'ailleurs pas financé dans les dotations des établissements. Cela conduit à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie et à paralyser toute véritable politique d'établissement et cela, aux dépens des élèves et des conditions de travail des personnels.

Il est plus que temps, de mettre un terme aux dérives et aux destructions programmées.

Notre société ne peut fonctionner avec une École publique si fragilisée. L'École de la République est la seule qui puisse jouer son rôle d'émancipation dans le respect des valeurs Républicaines: liberté, égalité, fraternité. Elles ne sont pas : autorité, ordre et morale.

Par ailleurs, notre société ne peut pas non plus fonctionner avec une politique de jeunesse vampirisée par le Service National Universel, qui prône l'engagement volontaire des jeunes tout en cherchant à l'imposer par toutes les voies, y compris en passant en force sur le temps scolaire.

Dans le 1er degré, les dotations en emplois ne sont pas bonnes, et c'est un euphémisme. Si au lieu de 1 079 suppressions prévues initialement au niveau national, le 1er degré subira finalement une perte de 560 postes, il ne faut vraiment pas pour autant se réjouir.

Certes le nombre d'élèves diminue, pourquoi ne pas alléger les effectifs pour une meilleure prise en charge des élèves les plus fragiles ? Le nombre de classes dont le fonctionnement est aujourd'hui très sérieusement mis à mal par des élèves qui présentent des troubles du comportement se compte aujourd'hui en plusieurs dizaines, au bas mot, dans notre département. Ces élèves requièrent une attention de chaque instant et il est aisé de comprendre que plus le nombre d'élèves de leur classe est important, plus les difficultés s'accroissent.

Au niveau départemental, 22 postes seront donc récupérés par le ministère à la rentrée 2024.

Pour l'Unsa-Education, cette carte scolaire fait fausse route et ne va faire qu'accroître les difficultés de fonctionnement du service public d'éducation du 1er degré dans notre département.

La traduction de votre projet de carte scolaire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, est simple : les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants se dégraderont dans au minimum 58 écoles de notre département quand seulement 12 devraient les voir s'améliorer significativement.

Les RASED, déjà incomplets, mériteraient d'être étoffés si on souhaite réellement s'emparer du sujet de la difficulté scolaire qui peut concerner tous les élèves, et pas seulement ceux qui résident dans certains secteurs géographiques. Les carences régulières en matière de remplacement méritent également que les moyens soient abondés en la matière. La situation des écoles dites « orphelines », Beauvillé et Marivaux en tête, voient leurs difficultés et le mal être de leurs équipes s'accroître encore à mesure que la refonte de la carte de l'éducation prioritaire est reportée. Quant au temps de décharge des directrices et directeurs d'école, s'il existe aujourd'hui un constat unanime sur la nécessité de l'augmenter, aucun moyen n'est donné pour que cela se concrétise.

Pourtant, votre projet prévoit, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la création d'un certain nombre de postes « hors la classe » qui nous interpelle dans un tel contexte de suppressions de moyens. Des postes dont vous nous direz qu'ils sont absolument nécessaires pour aider et accompagner les enseignants dans leur classe mais dont les missions, trop souvent, se résument à alimenter une machine administrative davantage au service de la communication ministérielle qu'à celui des élèves.

Pour conclure, l'UNSA Education le réaffirme ici : la communication gouvernementale, déclinée en territoires, sur les moyens alloués à l'Ecole publique qui serait la priorité de l'Etat est fallacieuse sur bien des aspects. Ainsi, la « revalorisation historique » des enseignants n'a même pas suffi, pour plus de la moitié des personnels, à combler l'inflation. L'amélioration du taux d'encadrement également sans cesse brandi est à nuancer fortement compte tenu de la mise en place des classes à effectif réduit et demeure très insuffisant pour nous rapprocher enfin des standards de l'OCDE. Un chiffre pour terminer : 6,8% c'est la part du PIB que notre pays consacre aujourd'hui aux dépenses en matière d'éducation. En 1997, la France y consacrait 7,7% de son PIB.

Laurence PLOUVIEZ, David REBIERE,
Maxime PARUCH, Céline SAUDEMONT.